

**EXTRAIT du Procès Verbal des Délibérations prises par le Conseil Municipal  
dans sa séance du JEUDI 19 DECEMBRE 2019 à 18 H 30**

*(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)*

*Membres du Conseil (par ordre alphabétique)*

NOM Prénom	Présent	Pouvoir	Absent		NOM Prénom	Présent	Pouvoir	Absent	
			Exc.					Exc.	
ANDRIEN Jacky		X			DOURSTER Christelle		X		
ANTION Claude	X				DUPUIS Claudine	X			
BARGE Christine	X				GILLARDIN-THOMAS Véronique	X			
BASER Serap		X			GUILLAUME Philippe	X			
BRENNER Jean-Marie		X			HENRY Philippe	X			
BRESSAN Hervé	X				LECLERCQ Josiane			X	
CHAMPENOIS Claude		X			LEFEBVRE Gilles	X			
CHAMPESME Jocelyne	X				LEFETZ Eric		X		
CHAZAL Raphaël	X				PIGEARD Sandrine			X	
CITONY Lazare	X				RAJIN Michel	X			
COURTOIS Jean-Paul	X				THOUVENIN Jacques	X			
DIONOT Michel	X					<b>15</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	

Il est dénombré **15** conseillers municipaux présents et est constaté que la condition de quorum posée à l'Article L.2121-17 du C.G.C.T. est remplie.

<i>Membres du C.M. : 23 Membres</i>		<i>Votants</i>	<i>POUVOIRS :</i>
<u>PRESENTS</u>	15	21	<i>M. ANDRIEN Jacky à M. HENRY Philippe</i>
<u>POUVOIR (S)</u>	6		<i>Mme BASER Serap à M. ANTION Claude</i>
<u>ABSENT (S)</u>	2		<i>M. BRENNER Jean-Marie à M. CHAZAL Raphaël</i> <i>Mme CHAMPENOIS Claude à Mme CHAMPESME Jocelyne</i> <i>Mme DOURSTER Christelle à M. LEFEBVRE Gilles</i> <i>M. LEFETZ Eric à M. BRESSAN Hervé</i>

*Arrivée de Mme PIGEARD Sandrine à 18 H 40 (16 Présents ; 6 Pouvoirs et 1 absente excusée) au Point N°1.*

**Ordre du jour :**

- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN (CAGV) concernant les exercices 2015 et suivants,**
- Voirie – DGF 2021 – Recensement de la longueur de la voirie communale : Mise à jour du tableau de classement des voies communales,**
- Transfert Compétence Eau Potable : Suppression du Budget Annexe EAU à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020,**
- Transfert Compétence Eau Potable : Délibération pour mettre fin à la convention de mise à disposition d'un agent des Services Techniques entre la CAGV et la Commune de THIERVILLE-SUR-MEUSE,**
- Transfert Compétence Eau Potable : Convention avec la CAGV : Mise à disposition des moyens humains à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.**

**Désignation d'un secrétaire de séance (Article L 2121-15 du C.G.C.T.) :**

M. CHAZAL Raphaël se propose d'être Secrétaire de séance.

**M. CHAZAL Raphaël est désigné à l'unanimité (21 voix pour), Secrétaire de séance**

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal du Jeudi 14 Novembre 2019 à 18 H 30 :**

*Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du Jeudi 14 Novembre 2019 à 18 H 30 est adopté à l'unanimité.*

**1. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN (CAGV) concernant les exercices 2015 et suivants**

Le Conseil Municipal :

- Prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la CAGV concernant les exercices 2015 et suivants.

**2. Voirie – DGF 2021 – Recensement de la longueur de la voirie communale : Mise à jour du tableau de classement des voies communales**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement pour le classement des rues suivantes :

<i>Prolongement de la Rue du Clos de Jardin-Fontaine (de la Maison de Santé jusqu'à l'Avenue du 150<sup>ème</sup> RI)</i>	<i>+ 490 ml</i>
<i>Rue du 164<sup>ème</sup> RI</i>	<i>+ 100 ml</i>

- fixe la longueur de voies communales à **42 263 ml** (41 673 ml + 590 ml),
- dit que le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour.

**3. Transfert Compétence Eau Potable : Suppression du Budget Annexe EAU à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal autorise :

- la suppression du budget annexe Eau de la Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE au 31/12/2019 ;
- la reprise des résultats cumulés 2019 en fonctionnement et en investissement du budget annexe Eau sur le budget général de la Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE ;
- le transfert de ce même résultat sur le budget annexe de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun- Budget Annexe EAU Régie.

**4. Transfert Compétence Eau Potable : Délibération pour mettre fin à la convention de mise à disposition d'un agent des Services Techniques entre la CAGV et la Commune de THIERVILLE-SUR-MEUSE**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal décide :

- de mettre fin par délibération à la convention de mise à disposition existante entre la CAGV et la Commune de THIERVILLE-SUR-MEUSE,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires.

**5. Transfert Compétence Eau Potable : Convention avec la CAGV : Mise à disposition des moyens humains à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer une convention avec CAGV pour la mise à disposition de plein droit de 2 agents titulaires à Temps Complet, à hauteur de 20 % de leur temps de travail soit 7 heures par semaine pour chaque agent.

Séance levée à 19 H 15

Le Maire,

C. ANTION